

<https://ricochets.cc/GAZ-LACRYMOGENES-arme-chimique-interdite-en-temps-de-guerre-mais-autorisee-sur-les-civils.html>



# **LES GAZ LACRYMOGÈNES, une arme chimique interdite en temps de guerre ... mais autorisée sur les civils...**

- Les Articles -  
Date de mise en ligne : vendredi 8 novembre 2019

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

## LES LACRYMOGÈNES EMPOISONNENT

[\(un post de Nantes Révoltée\)](#)

- ▶ Des taux de cyanure anormalement élevés provoqués par les gaz de la police -
- ▶ Le composant lacrymogène utilisé en France est le 2-Chlorobenzylidène malonitrile, son emploi est interdit dans le cadre de conflits armés. Pas pour le maintien de l'ordre
- ▶ Cette molécule, une fois présente dans le sang, libère du cyanure.
- ▶ Un chercheur fait des recherches sur la dangerosité du gaz utilisé par la police.
- ▶ Il est victime de plusieurs gardes à vue et d'une perquisition.
- ▶ Des tests sanguins révèlent un taux de cyanure de 0,7mg/litre, alors que la communauté scientifique considère l'empoisonnement au cyanure à partir de 0,5 mg par litre de sang et sa dose mortelle à 1 mg.
- ▶ Ce chercheur, Alexander, et trois médecins font l'objet d'une enquête préliminaire pour « violence aggravée et mise en danger de la vie d'autrui ».
- ▶ Des centaines de milliers de grenades ont été tirées depuis un an. Un usage lacrymogène massif, non plus pour « repousser » mais pour punir et faire mal.



**LES GAZ LACRYMOGÈNES, une arme chimique interdite en temps de guerre ... mais autorisée sur les civils...**

Un article de l'Humanité sur le sujet :

Alexander Samuel : « Les gaz lacrymo empoisonnent »

« Du cyanure dans les gaz lacrymogènes utilisés pour le maintien de l'ordre ? Le gouvernement empoisonnerait la population ? Impensable ! » C'est la première réaction d'Alexander Samuel, enseignant en mathématiques et docteur en biologie, lorsque le gilet jaune Julien Chaize, en avril 2019, lui demande d'étudier cette hypothèse. Six mois plus tard, le jeune scientifique niçois en est persuadé, des doses non négligeables de poison circulent dans le sang des manifestants gazés.

Cette conviction dérange. Samedi 2 novembre, Alexander a été placé en garde à vue au motif qu'il serait impliqué dans une attaque symbolique, à la peinture bio, d'une banque. Il s'en défend mais reste enfermé quarante-huit heures. Son domicile est perquisitionné. Son matériel informatique et de nombreux documents sont minutieusement inspectés. Un manuel militaire de 1957, « sur la protection contre les gaz de combat », est saisi et détruit.

À l'écart, il observe les violences

Cet épisode n'est apparemment pas lié à ses recherches sur les gaz lacrymogènes. Quoi qu'il en soit, le biologiste a déjà compilé ses travaux dans un rapport. Il sera publié dans les prochains jours par l'Association Toxicologie Chimie, fondée par André Picot, directeur honoraire de l'unité de prévention du risque chimique au CNRS. Ce dernier sera cosignataire de la publication d'Alexander, aux côtés d'autres chercheurs et médecins.

Rien ne laissait présager un tel résultat quand, au début du printemps, Alexander se rend pour la première fois à une manifestation de gilets jaunes. « J'étais méfiant, avoue-t-il. Dans les Alpes-Maritimes, l'extrême droite était très présente au début du mouvement et mes convictions écologistes étaient en contradiction avec les revendications liées aux taxes sur le carburant. » Curieux, il se rend cependant au rassemblement organisé le 23 mars, à Nice.

À l'écart, il observe les violentes charges de police au cours desquelles la responsable d'Attac, Geneviève Legay, est gravement blessée. Alexander n'assiste pas directement à la scène mais il voit les street medics, ces secouristes militants qui interviennent lors des manifestations, empêchés d'intervenir et se faire interpeller. Alexander filme. Il est immédiatement placé en garde à vue. C'est sa première fois.

« J'ai été choqué, confie le scientifique. Les conditions de ma détention, les mensonges d'Emmanuel Macron et du procureur concernant Geneviève Legay ont fait que je me suis solidarisé avec le mouvement. » Il décide de rassembler tout ce qui pourrait permettre de rétablir la vérité et de le transmettre à des gilets jaunes qui entendent saisir l'ONU. Parmi eux, Julien Chaize veut le convaincre de se pencher sur le cas d'une manifestante qui, à la suite d'une exposition aux gaz lacrymogènes, affichait un taux anormalement élevé dans le sang de thiocyanate, molécule formée après l'assimilation du cyanure par le foie.

C'est un cas isolé. Impossible pour Alexander d'y voir la preuve d'un empoisonnement massif de la population. Incrédule, il participe cependant à d'autres manifestations et observe les réactions des personnes exposées aux gaz. Vomissements, irritations, désorientation, perte de connaissance... ces fumées ne font pas seulement pleurer.

Alexander consulte la littérature scientifique. Le composant lacrymogène utilisé en France est le 2-Chlorobenzylidène malonitrile. Comme il est considéré comme arme chimique, son emploi est interdit dans le cadre de conflits armés. Pas pour le maintien de l'ordre. Pour le biologiste, le verdict est clair, cette molécule, une fois présente dans le sang, libère du cyanure. Plusieurs études, depuis 1950, l'affirment. Aucune ne dit le contraire. Mais ce poison est également présent dans les cigarettes et dans une multitude d'aliments. Sa dangerosité est donc une question de dosage. Comment le mesurer ?

Alexander et trois médecins gilets jaunes proposent alors aux manifestants de faire analyser leur sang afin de déterminer un taux de thiocyanate. Mais ce marqueur n'est pas assez fiable. Il faut quantifier le cyanure. Or, le poison n'est détectable dans le sang que pendant quelques dizaines de minutes. Munis de kit d'analyses, d'ordonnances et de formulaires à faire signer par les candidats à un examen, ils décident de faire des prises de sang et d'urine directement pendant les manifestations du 20 avril et du 1er Mai.

Les résultats sont édifiants

Les résultats des premiers prélèvements confirment bien la présence importante de cyanure, mais n'en donnent pas le dosage précis. Le 8 juin, à Montpellier, l'équipe perfectionne son protocole. Alexander, les trois médecins et quelques complices se font eux-mêmes cobayes de leur expérience. Ils testent leur sang avant la manifestation puis après. Les résultats sont édifiants. La communauté scientifique considère l'empoisonnement au cyanure à partir de 0,5 mg par litre de sang et sa dose mortelle à 1 mg. Parmi les personnes testées, deux affichent des taux voisins de 0,7 mg par litre.

Leur démarche inquiète certains gilets jaunes et dérange les autorités. Alexander et les trois médecins font, depuis mai, l'objet d'une enquête préliminaire pour « violence aggravée et mise en danger de la vie d'autrui ». L'affaire suit son cours. Les chercheurs-suspects ont même été entendus, pendant l'été, par la Brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP). Alexander a subi une nouvelle garde à vue au mois de septembre. Ils ont reçu de nombreuses menaces. Mais rien ne les a empêchés de continuer. La population doit être informée. Les policiers, eux-mêmes exposés, doivent savoir. La vérité doit éclater.

- ▶ Source : <https://www.humanite.fr/alexander-samuel-les-gaz-lacrymo-empoisonnent-679765>
- ▶ Voir aussi : [La Convention sur l'interdiction des armes chimiques interdit-elle le gaz lacrymogène ?](#)